



**PLAN DE TRAVAIL 2021**

**DU PROTOCOLE D'ENTENTE  
ENTRE**

**OFFICE CANADA-NOUVELLE-ÉCOSSE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS**

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA**

**ET**

**ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA**

---

Pêches et Océans Canada (MPO), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE) collaboreront sur les projets décrits ci-dessous, dans le but d'améliorer les mécanismes et pratiques adoptés actuellement pour l'exécution de mesures de protection et de conservation de l'environnement dans la zone extracôtère de la Nouvelle-Écosse. Le Plan de travail n'empêche pas le MPO, ECCC et l'OCNEHE de travailler sur d'autres questions ou projets prioritaires, qui peuvent être établis au cours de l'année civile 2021.

La désaffectation et la fermeture des installations pétrolières et gazières dans la zone extracôtère Canada-Nouvelle-Ecosse ont été réalisées en 2020 et aucune activité de prospection pétrolière ou gazière n'est actuellement prévue pour 2021. Par conséquent, le Plan de travail 2021 reflète le faible niveau d'activités extracôtères et deux projets à long terme, Suivi des effets sur l'environnement et Suivi de l'immersion en mer, ont été reportés. Ils seront étudiés dans les futurs plans de travail si le niveau des activités extracôtères augmente.

**Projet 1- Efforts conjoints d'établissement des priorités, de planification et de coordination**

Description du projet :

L'OCNEHE, le MPO et ECCC ont tous des responsabilités législatives et réglementaires liées aux activités pétrolières dans la zone extracôtère de la Nouvelle-Écosse. Par conséquent, il est préférable que ces organismes élaborent un ensemble de domaines d'intérêt pour le travail collaboratif, ainsi que des stratégies pour s'assurer que les ressources sont disponibles pour mener à bien ce travail.

Pour cela, les trois parties conviennent de se rencontrer au besoin, et au moins une fois par an pour discuter de la charge de travail prévue, la planifier et déterminer les priorités. Ces réunions seront dirigées par le président du Comité de mise en œuvre.

Livrables :

- Discussion sur les enjeux/domaines nécessitant un travail collaboratif et estimation de la charge de travail associée.
- Élaboration d'un Plan de travail annuel conjoint pour 2021, coordonné par l'OCNEHE, le MPO et ECCC.

- Les membres du Comité de mise en œuvre continueront de désigner les responsables de leurs organismes qui assureront la coordination des projets énoncés dans le Plan de travail.
- L'OCNEHE collaborera de façon proactive avec le MPO et ECCC sur l'élaboration des documents de communications externes liés aux changements de processus, aux projets, à l'intervention en cas d'urgence et à d'autres initiatives pouvant faire l'objet d'un chevauchement des compétences et responsabilités. Les trois organismes collaboreront pour atteindre des objectifs communs et assurer une communication efficace en temps opportun avec la population.

Échéancier : En cours

Chefs de l'équipe du projet :

Dena Murphy (OCNEHE)  
 Lisa Fougere (ECCC)  
 Rhea King (MPO région des Maritimes)  
 Alain Hebert (MPO région du Golfe)

Équipe de coordination :

Elizabeth MacDonald  
 (OCNEHE)  
 Mike Wambolt (MPO  
 région des Maritimes)  
 Jaclyn Poole (ECCC)  
 Jean-Francois Mallet ( MPO région du Golfe)

## **Projet 2 - Évaluation environnementale**

Description du projet :

Les signataires du Plan de travail partagent la volonté d'améliorer le processus d'évaluation environnementale (EE), de façon à ce que les répercussions soient comprises et gérées de manière efficace et efficiente. Le partage d'expertise et de renseignements est essentiel à la réalisation d'une EE permettant à l'OCNEHE, au MPO et à ECCC de s'acquitter de leurs obligations. Ce projet permettra de faciliter ces échanges et de s'assurer que les liens appropriés sont établis avec d'autres éléments pertinents du Plan de travail.

Les évaluations environnementales stratégiques (EES) sont réalisées selon les besoins par l'OCNEHE et permettent d'orienter le processus d'appel d'offres. Le MPO et ECCC collaboreront avec l'OCNEHE pendant le processus de préparation d'EES.

Livrables :

- L'OCNEHE élabore actuellement une EES sur l'ouest du plateau néo-écossais et l'ouest du talus néo-écossais et en 2021, il réalisera une autre EES. Le MPO et ECCC donneront des conseils à l'OCNEHE dans le cadre de ces EES.
- Ils donneront des conseils d'experts à l'OCNEHE sur l'établissement de la portée et l'examen de toutes les EES propres à un projet qui peuvent être lancées en 2021.

Échéancier : En cours

Chef de l'équipe du projet :

Elizabeth MacDonald (OCNEHE)

Ressources de l'équipe du projet :

Michael Hingston (ECCC)  
Mike Wambolt (MPO région des Maritimes)  
Glen Herbert (MPO région des Maritimes)  
Chris Burbidge (MPO région des Maritimes)

**Projet 3 -Activités réglementaires**

Description du projet :

Il y a plusieurs activités en cours qui nécessitent un travail collaboratif régulier par l'OCNEHE, ECCC et le MPO en 2021 et dans les années à venir.

Livrables :

- L'OCNEHE continuera de participer à l'élaboration des stratégies de rétablissement, des plans d'action et des plans de gestion ainsi que des listes des espèces en péril en prenant part à des ateliers et des réunions, et en répondant à des demandes de consultation.  
Cochefs de l'équipe : Heidi Schaefer (MPO région des Maritimes), Diane Amirault-Langlais (MPO région du Golfe), Julie Mcknight (ECCC), Elizabeth MacDonald (OCNEHE).
- Pour être préparés au lancement potentiel d'activités de prospection ou autres activités, ECCC et l'OCNEHE collaboreront pour formuler des conseils concernant les mesures d'évitement et d'atténuation des effets sur les oiseaux migrateurs, p. ex., l'Océanite cul-blanc (le COSEPAC l'a mis sur la liste des espèces menacées en novembre 2020). Plus précisément, ECCC donnera des directives générales pour les protocoles de surveillance systématique qui devront être mis en œuvre pendant toutes les activités extracôtières. L'OCNEHE élaborera des protocoles en consultant ECCC, si des activités extracôtières sont prévues. Les protocoles seront mis en œuvre par des observateurs formés et expérimentés pour rechercher, collecter et documenter les cas d'oiseaux en détresse pendant les activités extracôtières.  
Cochefs de l'équipe : Sue Abbott (ECCC), Elizabeth MacDonald (OCNEHE)
- Le MPO collaborera avec l'OCNEHE concernant l'examen continu et la potentielle mise à jour de l'Énoncé des pratiques canadiennes d'atténuation des ondes sismiques en milieu marin (EPC).  
Cochefs de l'équipe : Glen Herbert (MPO région des Maritimes), Mike Wanibolt (MPO région des Maritimes), Elizabeth MacDonald (OCNEHE)
- Une collaboration et des échanges continus sur les objectifs de recherche de divers groupes de financement, notamment le Fonds pour l'étude de l'environnement (FEE) et le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE).  
Cochefs de l'équipe : Mike Wambolt (MPO région des Maritimes), Dena Murphy (OCNEHE), Jean-Francois Mallet (MPO région du Golfe)

Échéancier : en cours

**Projet 4 -Planification et conservation des milieux marins**

Description du projet :

En vertu de la Loi sur les océans, le ministère des Pêches et des Océans a la responsabilité

de diriger et de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion intégrés pour l'ensemble des eaux maritimes et un réseau national de zones de protection marine (MPA). La planification de l'espace marin est essentielle dans de nombreux cas (p. ex., planification du réseau de conservation, élaboration, mise en œuvre et gestion des zones de protection, ainsi que des initiatives à plus grande échelle pour atténuer les pressions). Le ministre se charge également de diriger les efforts visant à atteindre les objectifs relatifs à la conservation du milieu marin du Canada. Le ministre pourrait également établir des lignes directrices sur la qualité de l'environnement marin, ainsi que des objectifs et critères connexes. Dans les régions des Maritimes et du Golfe du MPO, il y a de nombreuses initiatives de planification et de conservation du milieu marin qui nécessitent les connaissances, la participation et la collaboration de l'OCNEHE.

#### Livrables :

- L'OCNEHE et le MPO collaboreront sur les initiatives et les structures de gouvernance élaborées en vertu de la Loi sur les océans, comme la table régionale de coordination sur les océans.
- L'OCNEHE et le MPO collaboreront pour contribuer à la planification, la gestion et la conservation de la ZPM de Gully, de la ZPM du Banc de Sainte-Anne et de la zone d'intérêt du chenal de Fundy/du banc de Browns. ECCC participera activement aux réunions du Comité consultatif sur les ZPM, en particulier celui de la ZPM du Gully.
- L'OCNEHE et ECCC continueront de participer aux processus d'élaboration du réseau biorégional fédéral de zones de protection maritimes, y compris les processus relatifs aux nouvelles zones d'intérêt et les « autres mesures de conservation effectives par zone », en se concentrant sur les zones déterminées.
- ECCC s'engage à participer en permanence à la surveillance des oiseaux migrateurs dans les ZPM et plus largement dans la biorégion, à l'aide de relevés en mer (c.-à-d., relevés aériens et à bord des navires) et de données de télémétrie à l'appui de la planification fondée sur des données probantes.

Échéancier : En cours

#### Chefs de l'équipe du projet :

Wendy Williams (MPO  
région des Maritimes)  
Richard Ruest (MPO  
région du Golfe) Elizabeth  
MacDonald (OCNEHE)

#### Ressources de l'équipe du projet :

Glen Herbert (MPO région des Maritimes)  
Carole Godin (MPO région du Golfe)  
Karel Allard (ECCC)

### **Projet 5 -Préparation et supervision en cas de déversements**

Description du projet : ECCC, le MPO et l'OCNEHE ont des mandats indépendants mais liés concernant la préparation et la supervision en cas d'urgence environnementale en lien avec les activités extracôtières. Ce projet facilite le partage de renseignements pour assurer une approche coordonnée.

#### Livrables :

- Élaborer un document récapitulatif pour clarifier les mandats, les champs de compétence et les rôles d'ECCC, du MPO et de l'OCNEHE concernant les déversements extracôtiers et autres incidents pertinents. Échéancier : T4 2021

- Achever la mise à jour de l'annexe A du PE entre ECCC et l'OCNEHE, intitulée Coopération concernant les urgences environnementales, pour tenir compte du régime extracôtier des agents de traitement des déversements et des autres activités de coordination, au besoin, et inclure les observations supplémentaires issues de l'examen de la haute direction et du service juridique d'ECCC. Échéancier : T2-T3 2021.

Échéancier : En cours, sauf indication contraire

Chefs de l'équipe du projet :

Dena Murphy (OCNEHE)  
Matthieu Dussault (ECCC)

Ressources de l'équipe du projet :

James Porter (ECCC)  
Glen Herbert (MPO région des Maritimes)  
Elizabeth MacDonald (OCNEHE)

**Projet 6 - Cadre de surveillance de l'évolution et des effets des déversements d'hydrocarbures**

Description du projet :

En cas de déversement majeur, il est important de surveiller l'évolution et les effets sur l'environnement. Ce projet vise à élaborer un cadre de surveillance de l'évolution et des effets des déversements pour les trois organismes. L'objectif des données scientifiques opérationnelles sur place peut être d'aider la mission à contribuer aux efforts d'intervention en apportant une meilleure compréhension de l'évolution et du comportement des substances déversées, et ce, afin de faciliter l'application de la réglementation ou l'évaluation des dommages environnementaux et des préoccupations en matière de restauration. Ce projet se concentrera sur les activités extracôticières, mais un effort national sera déployé de façon à ce qu'il s'applique à divers secteurs.

Après l'achèvement de l'étude d'ECCC visant à évaluer l'analyse scientifique de laboratoire de pointe sur place afin d'appuyer la mission du ministère en cas de déversements d'hydrocarbures, il sera envisagé d'étendre le cadre de surveillance des déversements pour y inclure des descriptions plus détaillées des rôles et exigences incombant aux organismes fédéraux. Ceci permettra d'offrir un soutien scientifique opérationnel sur place, y compris l'échantillonnage et l'analyse en lien avec un déversement.

Livrables :

- Discussions permanentes sur les enjeux/domaines nécessitant un travail collaboratif et pour combler les lacunes repérées. Échéancier : T4 2021.
- Achever le document du cadre décrivant la méthode de collaboration des trois organismes et les types de renseignements à recueillir, ainsi que l'équipement et les ressources disponibles.

Échéancier : T4 2021.

Chefs de l'équipe du projet :

Stephane Leblanc (ECCC-CNUE)  
Tom King (MPO-CREPGÉ)  
Elizabeth MacDonald (OCNEHE)

## **Projet 7 - Production de rapports d'étape**

### Description du projet :

Les membres du Comité de mise en œuvre tiendront informés les signataires du Comité exécutif du PE sur l'état d'avancement des projets. Un rapport annuel sera achevé d'ici le 15 décembre 2021. Il portera sur les progrès réalisés au cours des années précédentes dans le cadre du PE.

### Livrables :

- Réunion semi-annuelle du personnel opérationnel du MPO, d'ECCC et de l'OCNEHE pour discuter de chaque livrable et faire le point sur les progrès et les ressources.
- Rapport annuel destiné au Comité exécutif.

Échéancier : Réunion semi-annuelle – 15 juillet 2021  
Rapport annuel – 15 décembre 2021

### Chef de l'équipe du projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

### Ressources de l'équipe

#### du projet :

Elizabeth MacDonald  
(OCNEHE) Lisa Fougere  
(ECCC)

Rhea King (MPO région des Maritimes)

Alain Hebert (DFO région du Golfe)

**Approbations**

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent PE aux dates indiquées ci-dessous :

**Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers**

*Christine Bonnell-Eisnor*

Le 25 janvier 2021

Christine Bonnell-Eisnor  
Directrice générale par  
intérimaire

Date

**Environnement et Changement climatique Canada**

M. Geoffrey Mercer  
Directeur général  
régional adjoint des  
régions de l'Atlantique  
et du Québec

Date

**Pêches et Océans Canada**

*M. Doucet*  
M. Doucet  
Directeur général régional (région du  
Golfe)

1  
FEV  
FEB 2021  
Date

et

*Mme Mary-Ellen Valkenier*  
Mme Mary-Ellen Valkenier  
Directrice générale régionale (région  
des Maritimes)

9  
JAN 7 2021  
Date

FOI